



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CAPET EXTERNE DESIGN & MÉTIERS D'ART
SESSION 2019
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - OPTION DESIGN

Déroulement de l'épreuve

Travaux pratiques et préparation de l'exposé (5 heures)
Exposé et entretien (30 mn + 30 mn)

SURCYCLER

Documentation

- 1- **Baptiste DEBOMBOURG**, *Aggravure*, 2012.
- 2- **VIKTOR & ROLF**, *Les Vagabonds*, collection Automne / Hiver 2016.
- 3- **Studio Tim HAAHS** en collaboration avec **Terence RILEY de K/R architects**, *Museum Garage*, parc de stationnement, 2018.

Objectif

Engager une pratique expérimentale du design.

Demande

Vous abordez cette épreuve avec une posture d'enseignant capable de se projeter dans une situation réelle en classe de Première STD2A. L'analyse croisée des documents fournis vous permettra de dégager une problématique dans le champ du design. Cette problématique sous-tendra la conception du dispositif pédagogique répondant à l'objectif énoncé ci-dessus.

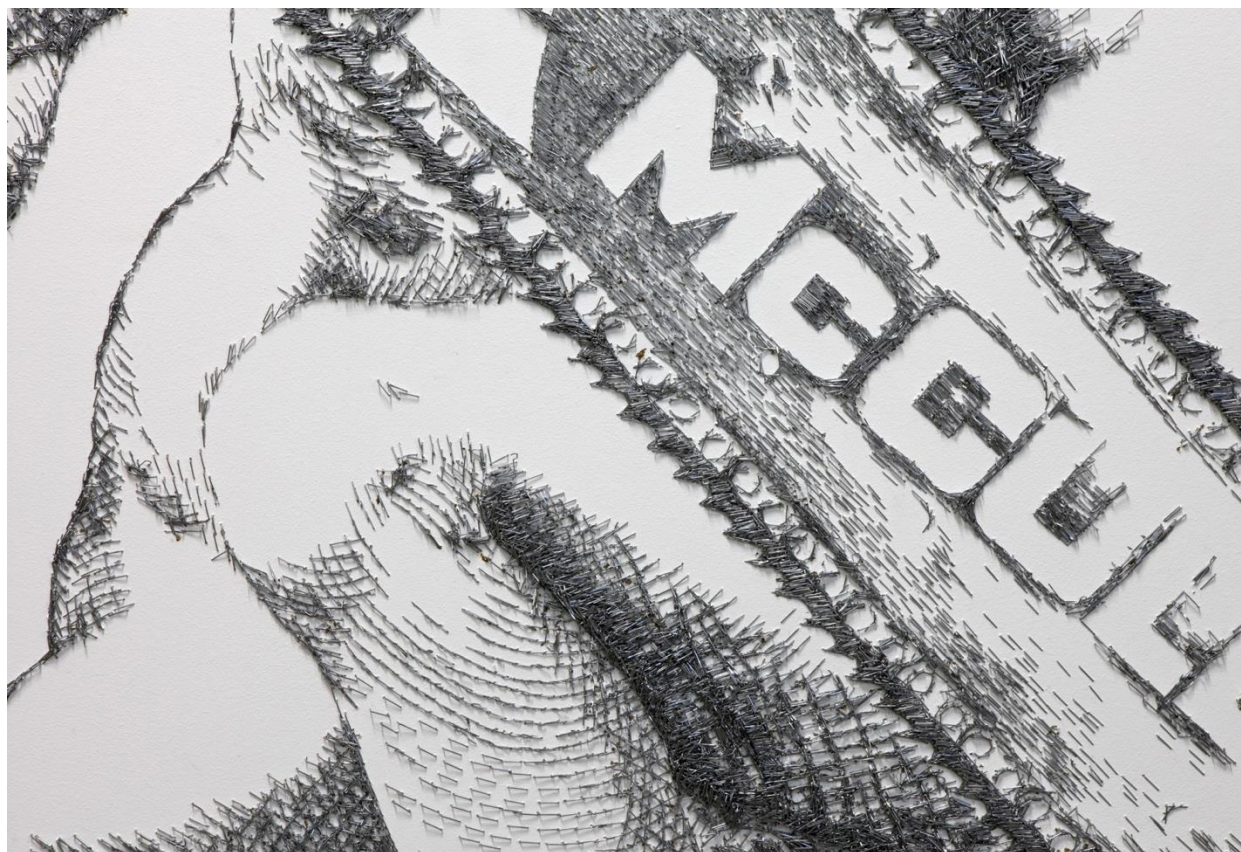
Vos investigations et propositions seront exposées au jury de manière structurée (l'usage du tableau pourra à ce titre vous aider). Votre soutenance comprendra :

- votre analyse enrichie d'apports culturels personnels,
- les objectifs spécifiques et les compétences que vous visez, ainsi que les modalités générales d'organisation de votre séquence,
- le développement en particulier de l'une des séances de votre séquence pédagogique incluant prérequis, planification du temps, dispositifs spatial et temporel, effectif, ressources, mise en situation et actions des élèves, références convoquées et connaissances nouvelles acquises, transversalités envisagées, type d'évaluation, coopération au sein de la communauté éducative, etc.

Évaluation

- Rigueur de la démarche d'analyse.
- Capacité à identifier des questionnements.
- Pertinence de la problématique dégagée, de la situation didactique envisagée et des objectifs pédagogiques.
- Cohérence du dispositif adopté et pertinence des modalités d'évaluation.
- Lisibilité, aisance et qualité de la communication.
- Capacité à se projeter en tant qu'enseignant dans sa classe et au sein de la communauté éducative.

Document 1



Baptiste DEBOMBOURG, plasticien, *Aggravure*, exposition *Agony in the garden* à la Krupic Kersting Gallery de Cologne, 2012.
Agrafes murales sur support en médium peint, 4m x 11m, 450 000 agrafes.

« Ce qui m'intéresse dans la gravure ancienne, c'est la question de la représentation autour des thèmes développés dans la mythologie, la religion et leurs échos potentiels à nos idéaux d'aujourd'hui » a déclaré l'artiste sur son site.

<http://www.baptistedebombourg.com/fr/travaux/view/37/aggravure>

Document 2



VIKTOR & ROLF, maison de couture néerlandaise, *Les Vagabonds*, collection haute couture, Automne / Hiver 2016.

Collection créée à partir d'éléments issus de leurs collections iconiques antérieures. Les broderies sont constituées de boutons, de perles et de cristaux réutilisés.

Document 3



Studio Tim HAAHS (société d'ingénierie en stratégies de stationnement), en collaboration avec **Terence RILEY de K/R architects**, *Museum Garage*, parc de stationnement, 2018. Situé dans le Miami Design District, quartier dédié aux arts. Cinq studios internationaux ont participé à la conception de la façade : **WORKac**, **J MAYER H.**, **CLAVEL Arquitectos**, **Nicolas BUFFE** et **K/R**.

Chacun des cinq studios a pratiquement eu le loisir de créer son espace, sans trop se préoccuper des créations des autres.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.